

“ Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix ”.
Sherry Anderson.

Le mot du Maire



Dominique GODBILLE
Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Je pourrais vous parler des heures de la situation internationale qui est grave mais je préfère ici parler de notre ville et des projets à venir. Tout d'abord nous allons continuer les travaux à la piscine pour faire en sorte que celle-ci soit prête cet été. C'est un lieu important pour les enfants et les habitants de Marle et des alentours.

Des devis sont en cours pour terminer la rue du Faubourg Saint-Martin.

Le secteur du haut de Marle fait peau neuve, l'immeuble Massenet va bientôt être démoli, ainsi que Vivaldi (ancienne gendarmerie) qui suivra.

Les immeubles et pavillons sont en cours de rénovation. Une aire de jeux verra le jour à la place de Massenet. Il y avait de l'attente pour ce secteur. L'étude, qui va durer environ un an, pour les travaux à programmer, concernant l'église a débuté. Un architecte habilité par l'ABF a été choisi. Ce sera un projet long et ambitieux.

De même l'étude pour les deux zones de captage pour la distribution de l'eau sur Marle est en cours. Le but est de donner de l'eau de la meilleure qualité possible aux habitants. Des travaux de rénovation du bâtiment de cette zone vont être effectués. D'autres auront lieu dans la zone de l'assainissement : réfection du dégrilloir.

La remise en état du central va continuer : électricité, mise aux normes, isolation, Cela peut paraître long mais nous ne voulons pas grever le budget de la ville et investissons au fil de l'eau, suivant l'arrivée des subventions demandées.

Le débroussaillage des remparts va être effectué avant plantation d'essences qui les laisseront en valeur. Le belvédère va être entièrement refait. Le bois posé auparavant n'a pas eu la durée escomptée.

Nous devons aussi nous intéresser aux éclairages. Ceux autour de l'église, de la mairie, des remparts, du relais de poste, ... ne fonctionnent plus depuis plusieurs années et souffrent de l'humidité vu leurs positions enterrées. L'installation de leds pour l'éclairage public (coût environ 500 euros par point lumineux pour la ville) sera à étudier.

Avec la communauté de communes est prévu un agrandissement de 250 m² de la maison de santé et une vingtaine de places de parking. Le stationnement est compliqué dans cette zone et a besoin d'être élargi.

De nouvelles caméras seront installées : au niveau du pont du Vilpion sur la route de Montigny, en face de la déchetterie rue de Verdun et près du collège.

Nous aimerions souvent que les « choses » avancent plus rapidement mais le temps des demandes, des devis, des acceptations, est souvent long et indépendant de notre volonté.

Nous devons continuer à prendre soin de notre ville, c'est notre patrimoine commun. Les investissements sont lourds mais ils sont nécessaires.

Dans ce journal, nous avons inséré une lettre spécifique sur le budget car la critique non constructive de certains engendre la suspicion et c'est certainement son seul but. Les finances de la ville sont saines. L'endettement par habitant de la ville baisse chaque année, et baisser l'endettement est un investissement pour l'avenir.

Vous trouverez aussi dans ce journal une consultation pour donner vos idées, suggestions ... qui pourront être retenues dans le cadre de petites villes de demain et améliorer la vie de notre cité.

Cordialement, le Maire, Dominique GODBILLE

“ Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ”. Evelyn Hall

MAIRIE DE MARLE

Horaires secrétariat :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 08h30-12h00 / 13h15-17h00

Samedi : 09h00-12h00 le 1^{er} Samedi de chaque mois, pour les CNI - Passeports

Courriel : En fonction du service demandé : voir tableau joint ci-après

Site internet : <https://www.ville-marle.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/villedemarle>

Tél : 03.23.21.75.75



Permanence des impôts en Mairie de Marle
de 9 h - 12 h / 14 h - 16 h
les 7 - 10 - 14 - 16 - 22 - 23 MAI

Vos élus à votre écoute :

- le Maire : Dominique GODBILLE
sur rendez-vous au : 03.23.21.75.75

- les Adjoints sont disponibles sur rendez-vous :

le CCAS : Liliane PERTIN

Permanence Insertion : Karine LAMORY

- Distribution Banque Alimentaire :

les 2^{èmes} et 4^{èmes} Mardis du mois de 9 h 30 à 10h 30 à la Chapelle Saint-Nicolas

- les Conseillers Départementaux : en Mairie

Pierre-Jean VERZELEN - Isabelle ITTELET

les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 11h à 12h

- CDAD de l'Aisne : Conseil Départemental
d'Aide au Droit - Aide Juridique gratuite
tél : 03.60.81.30.10

- Clésence : apt 1 Résidence Mozart

1, impasse P.Soupault

les Mercredis de 13h30 à 16h30

Accompagnement dans la recherche d'un logement

- France Victimes 02 : sur Rendez-vous au :
03.23.20.65.61

- JEM (Jeunes en mouvement) jusque 25 ans
info : Nadia : 07.77.25.30.20

- SoliHa : Amélioration de l'habitat / Energie/Salle PMI
3^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 16h30

- Permanence Infirmière PMI : 03.23.24.88.02
les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois

de 9h30 à 11h30 Salle PMI

- DIPAS : 03.23.24.68.40

- GEIQ (accès à l'emploi) Sur rendez-vous
au : 03.23.80.05.00 - contact@epe-geiq.fr

www.epe-geiq.fr / www.facebook.com/geiqklaon

- S.A.T.T (recherche d'un service d'entretien extérieur intérieur,
petits travaux ...) : 06.72.40.19.11 - 03.23.07.18.18

ou recherche d'un emploi : saat02@wanadoo.fr

	SERVICES DE LA MAIRIE	BOITES MAILS
1	MAIRE	mairedemarle@ville-marle.fr
2	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	directeur.general@ville-marle.fr
3	DIRECTION	directiongenerale@ville-marle.fr
4	RESSOURCES HUMAINES	rh@ville-marle.fr
5	COMPTABILITE	comptabilite@ville-marle.fr
6	ETAT CIVIL	etatcivil@ville-marle.fr
7	AFFAIRES SCOLAIRES	affairesscolaires@ville-marle.fr
8	URBANISME	urbanisme@ville-marle.fr
9	CARTE D'IDENTITE - PASSEPORT	cnipasseport@ville-marle.fr
10	CCAS	ccas@ville-marle.fr
11	SERVICES TECHNIQUES	servicestechniques@ville-marle.fr
12	RESTAURATION SCOLAIRE	restaurantscolaire@ville-marle.fr
13	POLICE MINICIPALE	pm@ville-marle.fr
14	PETITES VILLES DE DEMAIN	petitesvillesdedemain@ville-marle.fr
15	BIBLIOTHEQUE	bibliotheque@ville-marle.fr
16	RESERVATIONS DE SALLES	reservationsalles@ville-marle.fr
17	CONTACT DIVERS	contact@ville-marle.fr
18	COMMUNICATION	com@ville-marle.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés !

Une information complète sur la maîtrise de l'énergie.

Vous voulez faire des économies d'énergie ? Venez vous renseigner !

A MARLE en MAIRIE le 3ème Jeudi du mois de 14h à 16h30

Sur rendez-vous uniquement / Téléphoner à France Service au : 06.07.69.29.65

Dates prévues : 16 Mai - 20 Juin - 18 Juillet 2024

Nouveau



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

RÉUNION RISQUE D'INONDATION



JEUDI 20 JUIN

Salle d'Honneur de la Mairie
à 17 H 30

SALLE NTIC Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

La salle NTIC de Marle
vous accueille sur Rendez-vous
au Local Armstrong
Rue Francis Ponge - Place Pierre Bloch
Tous les Lundis et Mardis du mois
de 13 h à 20 h
et tous les Vendredis du mois
de 9 h à 12 h

Plus d'informations au : 03.23.80.77.22

PETITES VILLES DE DEMAIN

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, une consultation citoyenne est à déposer en mairie ou à envoyer par mail à : chefdeprojet.pvd@ville-marle.fr (Document à remplir en pièce jointe à ce journal)

ELECTIONS EUROPÉENNES 2024

DIMANCHE 09 JUIN 2024

Salle Simone SIGNORET - Rue René Toffin

de 08 h 00 à 18 h 00

Carte d'identité OBLIGATOIRE

PONT DU VILPION



Les travaux du nouveau pont sur le Vilpion à Marle ont débuté en novembre 2023 avec les fondations et une période de séchage de 4 semaines.

Le 19 mars 2024, le chantier a attaqué une nouvelle phase avec l'arrivée des poutrelles et la pose de celles-ci.

Chaque camion faisait 33 m de long et chaque poutrelle mesurait 30 m pour 6 Tonnes. En tout 16 poutrelles ont été posées.

Les travaux du pont devraient être terminés pour le mois de juillet 2024.

* Travaux effectués par le Département

REMISE DE MÉDAILLES

Le jeudi 22 février 2024 une réunion sympathique a eu lieu dans la salle d'Honneur de la Mairie, la remise de la médaille du travail à 4 agents municipaux. A cette occasion, le Maire Dominique Godbille a invité les anciens employeurs, Yves Daudigny et Jacques Sevrain, qui ont apprécié ce geste tout en remettant la médaille aux récipiendaires.

Cette cérémonie a permis de mettre en valeur le travail de quatre salariés de la ville. Ils ont reçu la médaille d'honneur du travail récompensant leur ancienneté de services.



De gauche à droite 1er rang : Mme Brocheton Francine - Mme Mestdagh Corinne
Mme Hu Nelly - Mme Ittelet Isabelle.

De gauche à droite rang du fond : Mme Rouan Sylvie - Mr Daudigny Yves - Mr Godbille Dominique - Mr Sevrain Jacques - Mr Verzelen Pierre-Jean - Mr Lubin Freddy.

Employée de bibliothèque, Francine Brocheton (*médaille d'honneur vermeil 30 ans*) a été intégrée comme adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe au 11ème échelon.

Corinne Mestdagh (*médaille d'honneur vermeil 30 ans*) après s'être spécialisée dans les écoles maternelles a été reclassée au grade d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) principal de 2ème classe au 12ème échelon.

Nelly Hu (*médaille d'honneur argent 20 ans*) a été intégrée en qualité d'agent territorial des écoles maternelles au grade d'ATSEM principal de 2ème classe au 10ème échelon.

Freddy Lubin (*médaille d'honneur argent 20 ans*) a été reclassé le 1er juillet 2023 au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe.

MISE A L'HONNEUR DES BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier les bénévoles de la ville qui viennent nous aider à la voirie, au cimetière, au musée ...

Du temps donné simplement aux autres, pour la commune, ce sont des actions citoyennes qui méritent d'être soulignées.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact à l'accueil de la Mairie.



LA PARTICIPATION CITOYENNE



Pivot de ce dispositif, le maire de Marle a organisé une réunion publique avec des responsables de la gendarmerie nationale pour présenter l'intérêt de la participation citoyenne le 15 mars dernier. Une vingtaine de personnes environ ont assisté à cette réunion. Le Major Bertrand Fortin (à gauche sur la photo), commandant de la communauté de brigades de Laon, Marle et Crécy-sur-serre, était accompagné de Sébastien Marquis responsable de la brigade locale. Le major rappela quelle était l'organisation de la communauté, composée de 62 communes pour 24 gendarmes, l'objectif étant de recentrer les brigades sur le territoire.

« Cette participation citoyenne, expliquent les 2 gendarmes, est une procédure partenariale qui renforcera le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population. Elle s'inscrit parfaitement dans la lutte contre les actes de délinquance et les incivilités au niveau du quotidien. »

Les personnes présentes, très intéressées, ne manquèrent pas de poser de nombreuses questions. Suite à cette réunion le maire choisira des référents pour faire le relais entre les habitants et la brigade sur la base du volontariat. En guise de conclusion, le Major Fortin et le Commandant Marquis précisèrent que, grâce à cette démarche partenariale, on avait constaté moins 40% de cambriolages par an et que plus de 5700 communes avaient adopté ce système.

Guibon.G

CÉRÉMONIE DES VOEUX



Cérémonie des vœux 2024.

Le lundi 29 janvier, le Maire a présenté les vœux de la municipalité aux habitants et élus du secteur devant une nombreuse assistance.

Ce fut l'occasion de présenter les actions et travaux effectués dans la commune ainsi que les projets à venir.

Cela a également permis d'échanger directement, sans filtre avec le public.

C'est surtout le but de cette cérémonie : se rencontrer, se parler.

Je vous remercie de votre participation.

Le Maire

ATELIERS NUMERIQUES POUR LES AÎNÉS

La ville de Marle s'était inscrite auprès de la direction des politiques d'autonomie et de solidarité du département pour mettre en place un atelier informatique réservé aux personnes de 60 ans et plus. Cet atelier ne pouvait accueillir plus de 8 personnes à la fois, sur 10 séances de 1h30, afin de pouvoir répondre au mieux aux exigences de chacun.

Cette formation encadrée par Mme Sophie Berlemont, conseillère numérique au département, explique comment utiliser le numérique au quotidien et prendre en main une tablette ou un smartphone. Cet apprentissage se fait avec de nombreux exercices et jeux sous forme ludique de manière à arriver à maîtriser des logiciels facilitant la vie de tous les jours comme Doctolib, Ameli ou la plate-forme des Impôts.

Cet atelier ouvrira ses portes pour une nouvelle session en septembre avec inscription obligatoire en Mairie. Si vous êtes intéressé pour vous inscrire, il faut savoir que vous devez vous engager pour les 10 dates programmées.

Inscrivez-vous sur la liste d'attente dès maintenant en Mairie de Marle auprès de Mr Lubin.F



Mercredi 10 avril 2024 avec les membres du conseil d'administration nous avons voté le budget de notre CCAS. Celui-ci est encore excédentaire car nous mettons un point d'honneur à bien gérer l'argent public.

Des décisions importantes ont été prises comme la rénovation de la maison située Avenue Charles De Gaulle, l'achat d'entrées de piscine pour cette été, celles-ci seront offertes aux familles démunies. Des places de concert de Mr Amaury VASSILY seront offertes à nos aînés.

Cette année nous mettons à l'honneur notre banque alimentaire en remerciant beaucoup nos bénévoles sans oublier quelques bénéficiaires qui n'hésitent jamais à répondre positivement à nos demandes.

La Fête des Mères approche et la distribution des cadeaux commencera le Vendredi 24 mai à partir de 14 heures et se terminera le 25 mai.

Avec tous mes respects, bien cordialement Mme Liliane PERTIN



TROC AUX VÊTEMENTS de seconde main

21 - 22 - 23
Juin

de 14 h à 18 h

Salle Simone SIGNORET

Prix de l'entrée au Troc :
vous donnez des
**denrées alimentaires
non périssables !**



LA BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS

Bibliothèque Municipale de Marle

Mais c'est où ???

11ème édition

"A la Découverte de Notre Ville"

Retrouvez les lieux qui vous sont présentés sur les photos !

1 photo par mois
(Mai à Septembre 2024)
Visible à la Bibliothèque Municipale, Mairie et boîtes à affiches

Résultat du concours le
SAMEDI 19 octobre 2024
A la Bibliothèque Municipale à
17h00

A gagner :
4 Bons d'achats de
30 euros et de
nombreux livres....

I.P.N.S

1ère photo

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél : 03.23.20.56.77
mail : bibliotheque@ville-marle.fr
Site : <https://www.bibliotheque-marle.fr>

HORAIRES

Mercredi 13h30 - 18h00
Vendredi 09h00 - 12h00
Samedi 14h00 - 17h00

*« Lire n'est pas nécessaire pour le corps, seul l'oxygène l'est,
mais un bon livre oxygène l'esprit ».*

Dany Laferrière

I.P.N.S

PASSAGE DU CODE



Prochaines sessions d'Examen du code de la route :
Centre de Marle Salle Louis Jovet

les Mardis à 14 H 00 :
14 et 28 Mai
11 et 25 JUIN
9 et 23 JUILLET

www.exacode.fr

LE BON GESTE CITOYEN

Pour le trottoir situé devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe.

Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.

L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Pour le trottoir situé devant un immeuble copropriété verticale (immeuble) c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission.

Le plus souvent c'est l'entreprise de nettoyage qui entretient la résidence qui s'occupe aussi du nettoyage de la portion de trottoir concernée.



Pour conclure, le trottoir devant chez vous ne vous appartient pas, vous ne pouvez pas l'occuper, y stationner mais **vous avez l'obligation de l'entretenir.**

LE BON GESTE CITOYEN

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



Les nuisances sonores provoquées par les travaux non professionnels des habitants d'un village (bricolage, jardinage ...) sont autorisées :

les Samedis

de 9h à 12h et de 15h à 19h

et les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TRAVAUX ALDI



Réouverture du magasin programmée le **MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

DEMOLITION RESIDENCE MASSENET



Les travaux de démolition de la Résidence Massenet ont commencé. L'espace dégagé laissera bientôt place à une aire de jeux.



CIRCUIT HISTORIQUE



SAMEDI 18 MAI 2024

Rue du Général Leclerc - Avenue Carnot - Avenue du Général De Gaulle
Rue du Docteur Galoy - Avenue de Verdun

TRAVERSÉE DE LA VILLE DE MARLE

PAR +/- 200 VOITURES ANCIENNES ENTRE 10 H ET 12 H
ET PAR +/- 200 AUTRES VOITURES ENTRE 15 H ET 17 H



UN WEEK-END CHARGÉ

Vous aurez un week-end de pentecôte bien rempli :

- Vendredi 17 mai à 20h - Amaury Vassili
- Samedi 18 mai de 10h à 12h et de 15h à 17h - Circuit des voitures anciennes qui traversent le Pays de la Serre et qui passent à Marle
- Dimanche 19 mai - Foire, Brocante, Animation commerciale avec la participation du Comité des Fêtes. Je remercie Mr Rigaud pour son investissement à faire renaître l'Union Commerciale.
- Lundi 20 mai - Course Cycliste - Programme à l'intérieur de ce journal
- Les 18-19 et 20 mai - Au Musée des Temps Barbares de Marle - «Les Guerriers du Moyen-Age» au XIIIème siècle

Je tiens à remercier les associations qui animent et qui créent du lien social. C'est la preuve qu'en milieu rural, nous pouvons ne pas être isolés.

Je veux ici rappeler que la commission de la vie associative reçoit les associations et que la subvention proposée tient compte de :

- le tenue ou non d'une assemblée générale à laquelle nous sommes invités ou pas
- des comptes donnés et fonds restants
- des subventions données les années précédentes
- dossier présenté par l'association ou pas à la commission
- nombre d'adhérents
- associations active pour la ville et manifestations menées pour faire des bénéfices
- projets pour l'année et dépenses entraînées
- donner une bonne image de Marle

Une décision commune est prise après l'avis donné par chaque membre de la commission. Nous avons aussi un budget contraint. Il est très et trop facile de faire de l'électoratisme avec le budget donné aux associations.

La somme totale donnée par la commune en subventions aux associations est toujours proche des 70 000 euros.

Le maire
Dominique GODBILLE.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE



SYNDICAT
D'INITIATIVE
de MARLE

Exposition PEINTURE

Local du Syndicat d'Initiative
3, Rue Notre-Dame

2 Artistes :

Mr CAMUS & Mr LESAGE

Sam.18 Mai de 14h à 17h / Dim.19 Mai de 09h à 18h

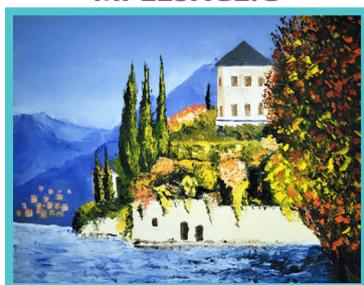
Mercredi 22 Mai de 14h à 17h

Sam.25 Mai de 14h à 17h / Dim.26 Mai de 14h à 17h

Mr CAMUS.N



Mr LESAGE.G



MUSÉE DES TEMPS BARBARES

LES DATES A RETENIR
AU MUSÉE



18-19 -20 MAI :

XIIIème siècle «LES GUERRIERS DU MOYEN AGE»

29 & 30 JUIN :

*BARBARICUM - Rassemblement de Soldats
de l'Antiquité Tardive et «Barbares» des V-VI-VIIe s.*

(défilé militaire - scène d'Ordalie (jugement)

cérémonie funéraire - cérémonie de Baptême - défilé de mode

15-16-17-18 AOÛT :

ANIMATIONS DIVERSES

Cuisson des céramiques - Jeux de plateau - Jeux de rôles

21 & 22 SEPTEMBRE :

JOURNÉES DU PATRIMOINE

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

CÉRÉMONIE DU 08 MAI A MARLE

Mercredi 08 Mai 2024

9h45

Rassemblement Hôtel de Ville

10h00

Célébration Eglise Notre-Dame

10h45

Cérémonie Monument aux Morts

11h15

Hommage à la famille Silberschmidt

Par Mr Nice

Venez nombreux.



FOIRE DE PRINTEMPS



FOIRE DE PRINTEMPS

Braderie - Brocante

Antiquité - Marché aux fleurs

DIMANCHE 19 MAI

CENTRE VILLE

Réservation au : 06.48.38.74.70

MARCHÉ SEMI-NOCTURNE



3^{ème} VENDREDI DU MOIS
sur le PARVIS DE L'ÉGLISE
de MAI à OCTOBRE



ACCUEIL DE LOISIRS

Info : www.paysdelaserre.fr

Les Séjours d'ÉTÉ 2024

Montagne - 2 séjours de 7 jours

du 12 au 18 Juillet et du 05 au 11 Août
pour les 6-17 ans

Mer - 2 séjours de 7 jours

du 09 au 22 Juillet et du 06 au 19 Août
pour les 6-13 ans

Inscriptions à partir du 06 mai.

DIVERSES DATES

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI
«Championnat du Monde de SIDECARCROSS»
et «Championnat de France Quad Elite» à Plomion

SAMEDI 25 MAI

Parcours du Coeur info : 06.76.33.06.29

DIMANCHE 09 JUIN

Brocante de Marle Sports Handball

Place du Bail : Réservation : 06.37.51.64.43

LOTOS 2024

18/05/24	MARLE'TONIC
10/08/24	AU FIL DU TEMPS
07/09/24	MARLE SPORT FOOTBALL
28/09/24	K'DANCE
05/10/24	L'ÉCLAIRCIE DE LA MAISON DE RETRAITE
12/10/24	SAPEURS POMPIERS
19/10/24	LA BOULE MARLOISE
31/10/24	TENNIS CLUB DE MARLE
09/11/24	MARLE SPORTS HAND-BALL
23/11/24	LES P'TITS MARLOUS
08/12/24	COMITÉ DES FÊTES DE MARLE

LOTOS 2025

11/01/25	MOTO-CLUB DE MARLE PLOMION
08/02/25	A.M.A.M
22/02/25	K'DANCE
08/03/25	MARLE SPORT FOOTBALL
15/03/25	MARLE SPORTS HANDBALL
05/04/25	LES P'TITS MARLOUS
04/05/25	LE COMITÉ DES FÊTES DE MARLE

CONCERTS



AMAURY VASSILI

en concert à l'ÉGLISE de Marle

Avec la participation de
« LA SERRE ENCHANTÉE »

VENDREDI 17 MAI à 20 H

Renseignements et réservations : 07.67.10.25.27

Vos billets moins chers sur samuelducros.com

+ ticketmaster.fr 0892 390 100* + fnac.com 0892 683 622*

Et points de vente habituels :

Fnac - Auchan - Intermarché - Carrefour - E.Leclerc

*(0.45 €/min)

32 € REPAS CONCERT

en 1^{ère} partie : "DE SI BEL"
en 2^{ème} partie
Avec le Groupe "ARTRIO" année 70 à aujourd'hui



SAMEDI 1er JUIN
Salle Simone SIGNORET
MARLE à 19h30

Tarif 32 € : Paëlla ou Jambon Braisé.

Réservations au : 07.69.49.95.01

serouartmartine@gmail.com ou roberto.pocas@yahoo.fr

L'OPPOSITION

«Discordance entre l'opposition et la majorité lors du conseil municipal du 30 mars 2024.

L'opposition conteste :

- La baisse de subventions municipales octroyées à certaines associations,

- La ligne budgétaire « dépenses recettes » du Central et de la piscine (qui dépend énormément de la subvention publique accordée).

L'opposition remercie le conseil municipal de l'avoir entendu sur la suppression de la partie restauration du Central qui aurait été budgétairement difficile à supporter par le contribuable et peut être occasionné d'autres conséquences sur la concurrence.

La majorité a accepté que l'opposition travaille sur les économies des énergies du domaine public.»

Patrice Détrez.